

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO : R-4037-2018

HYDRO-QUÉBEC, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ c. H-5) ayant son siège social au 75, René-Lévesque Ouest, dans la cité et district de Montréal, province de Québec

Demanderesse

**DEMANDE DU TRANSPORTEUR ET DU DISTRIBUTEUR
RELATIVE AU POSTE DE L'ACHIGAN**

[Articles 31(5°) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (RLRQ c. R-6.01) et articles 1, 2 et 3 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* (RLRQ c. R-6.01, r. 2)]

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussignée, **NATHALIE DES TROIS MAISONS**, chef – Solutions et services techniques – Ouest pour la division Hydro-Québec Distribution, au 333, boul. Jean-Paul-Hogue, 2^e étage, en la ville de Saint-Jérôme, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La demande d'autorisation pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs du Distributeur dans le dossier R-4037-2018 a été préparée en partie sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits relatifs à la planification et à la réalisation des travaux du Distributeur allégués dans la demande d'autorisation déposée au présent dossier ;
3. Tous les faits relatifs à la planification et à la réalisation des travaux du Distributeur allégués dans ladite demande d'autorisation sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,
le 18 avril 2018

(s) *Nathalie Des Trois Maisons*

NATHALIE DES TROIS MAISONS

Déclaré solennellement devant moi,
à Montréal, Québec, le 18 avril 2018

(s) *Hélène Lacoste*

Hélène Lacoste #208746
Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec